



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ DE LYON I

CONFORME À L'ORIGINAL

PRÉSENTÉ

Feysin, le 18. Janv. 1968

LE MAIRE,



DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

*VU les titres initiaux produits par Mademoiselle BARBAR-CADIERE Louence, épouse, Sophie
née à LYON (68000), le 18 Janvier 1968,
VU les pièces constatant que l'intéressé a soutenu avec succès, le 1er Juillet 1964
conformément aux règlements, une thèse présentée en vue du Diplôme d'État de Docteur en Chirurgie dentaire
devant le jury constitué au sein de l'Université de LYON I*

LE DIPLOME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE

*est conféré à Mademoiselle BARBAR-CADIERE Louence
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois, décrets et règlements.*

Fait à LYON le 3 - NOV. 1962

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Signature du titulaire :

Vu, pour le Ministre et par délégation :
LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS,
DE LYON

Daniel BANCEL N° 69.140

U.F.R. D'ODONTOLOGIE

**CERTIFICAT DE RECEPTION
AU CERTIFICAT D'ETUDES CLINIQUES SPECIALES
MENTION ORTHODONTIE**

Le Doyen de la Faculté d'Odontologie de l'Université de MONTPELLIER I,
soussigné, certifie que :

Mademoiselle BARRAL-CADIERE Laurence

Né(e) le 18 janvier 1968

à LYON 6ème (Rhône)

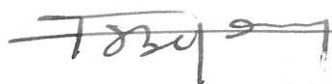
a obtenu devant ladite Faculté le 09 Décembre 1999

**le CERTIFICAT D'ETUDES CLINIQUES SPECIALES
MENTION ORTHODONTIE**

institué par l'arrêté du 4 Août 1987.

Pour Copie certifiée conforme
à l'original

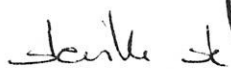
Montpellier le 14.12.1999....
Le Chef des Services Administratifs


Bernard BEGON



Montpellier, le 14 Décembre 1999

Le Directeur



Mme D. DEVILLE de PERIERE



N.B. : Le présent certificat devant être échangé contre le diplôme, le titulaire ne doit s'en
dessaisir sous aucun prétexte.

La Faculté ne délivre aucun duplicata de cette pièce : une copie (certifiée conforme par
le Maire ou le Commissaire de Police), peut être faite par l'intéressé(e)